

Saisissez votre recherche...



 **FERMER**



POUBELLES - DÉCHETS - TRI SÉLECTIF - DÉCHÈTERIES - COMPOSTAGE

Déchets / Poubelles

Ramassage et collecte des déchets. Retrouvez les tournées et les informations sur la collecte

Un **Guide du Tri** et des **calendriers** par commune ou zone (pour Soissons) sont à votre disposition dans vos mairies ou sur notre site internet pour vous indiquer les jours de passages pour le bac (poubelle) bordeaux, le bac jaune (papier, emballage bouteille plastique, emballage métallique), et le bac vert (verre d'emballage).

Deux déchèteries vous accueillent sur le territoire Soissonnais, à Mercin-et-Vaux et Villeneuve-Saint-Germain, pour déposer vos encombrants, déchets bois, déchets dangereux, huiles, pneus, gravats ...

Un service de collecte à domicile des encombrants (anciens mobiliers et appareils électroménagers uniquement) vous est proposé *sur rendez-vous* : contacter **EMMAUS** au 03.23.74.87.69.

Vous pouvez, dès à présent, retrouver votre autocollant STOP PUB à la Communauté d'Agglomération du Soissonnais (**Siège à Cuffies ou Office du Tourisme**) et dans les mairies de l'Agglomération (**Listes des mairies**).

Le service en quelques chiffres

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais assure **la prévention et la collecte des Déchets Ménagers et Assimilés** (poubelles) en mobilisant :

- > 35 agents titulaires
- > 13 camions (collecte et déchèteries)

Nos services assurent la gestion de 56 191 bacs roulants (poubelles) sur le territoire et vous accueillent dans **2 déchèteries**, à Mercin-et-Vaux et Villeneuve-Saint-Germain. Nous développons par ailleurs d'autres services pour répondre à vos besoins : **compostage individuel et collectif, collecte à domicile des encombrants, ...**

2019 en chiffres :

- > **Ordures Ménagères Résiduelles** : 13 232 Tonnes soit 247 kg/an/habitant
- > **Emballages et papiers** : 3 010 Tonnes soit 56 kg/an/habitant
- > **Verre** : 1 669 Tonnes soit 31 kg/an/habitant
- > **56 191 bacs roulants** sont en place sur le territoire
- > **36 points d'apport volontaire** enterrés (PAVE) sont en service sur le territoire

Collecte en déchèteries : 11 008 Tonnes

- > Environ 150 000 passages recensés sur les deux sites soit en moyenne 240 passages journaliers par site avec des pointes jusqu'à 600 et plus en période de forte affluence.
- > 27% des déchets collectés en porte à porte sont recyclés ou valorisés.
- > 72% des déchets des déchèteries sont recyclés ou valorisés.
- > 44% des déchets du GrandSoissons Agglomération sont recyclés ou valorisés.

Le tri sélectif

Chaque foyer a reçu trois bacs destinés à accueillir des flux de tri différents.

- > Le bac jaune est destiné au tri sélectif (bouteilles, bidons et flacons en plastique ; boîtes et emballages métalliques, aérosols ; papiers et cartons...)
- > Le bac vert est réservé aux verres
- > Le bac bordeaux pour les autres déchets non recyclables. Un doute ? Mettez vos déchets dans ce bac.



Notre guide du tri du Soissonais est réactualisé depuis 2016 :

fileadmin/Minisites/Agglo_Soissons/documents/Preserver/Dechets/GuideTri.pdf
Guide du tri (pdf)

En savoir plus sur le tri sur votre territoire :

- > [Règlement de collecte des déchets \(pdf\)](#)
- > <http://www.consignesdetri.fr/> 

Calendriers de collecte des poubelles

Le bac jaune est collecté à domicile 2 fois par mois.

Le bac vert est collecté à domicile 1 fois par mois.

Le bac bordeaux est collecté à domicile 2 fois par semaine sur Soissons pour l'habitat collectif et le centre-

ville, 1 fois par semaine pour le secteur pavillonnaire sur Soissons et sur les communes.

Le ramassage sur Soissons :

Dans le cadre de la réorganisation des tournées de ramassage des déchets à partir du 5 décembre 2016, trois calendriers sont prévus pour **Soissons Sud**, **Soissons Nord** et le **centre-ville**. Ces calendriers sont divisés en **plusieurs zones de collecte en fonction des différents quartiers**. Retrouvez vos jours de passage selon votre localisation dans les nouveaux calendriers !

Le centre-ville de Soissons est toujours collecté les mardis et vendredis.



[Collecte à Soissons \(pdf\)](#)

Le ramassage dans les communes autour de Soissons - Calendrier 2022 :

Le ramassage est organisé par tournée qui commence à 05h30 et se termine à 12h00. **Retrouvez les plannings de collecte par communes :**

- > [Acy](#)
- > [Bagneux / Chavigny/ Juvigny](#)
- > [Belleu 1](#)
- > [Belleu 2](#)
- > [Berzy-le-Sec / Noyant-et-Aconin](#)
- > [Billy-sur-Aisne / Venizel / Sermoise](#)
- > [Courmelles / Ploisy](#)
- > [Crouy 1/ Vregny](#)
- > [Crouy 2](#)
- > [Cuffies / Pasly](#)
- > [Cuisy-en-Almont](#)
- > [Leury](#)
- > [Mercin-et-Vaux](#)
- > [Missy-aux-Bois](#)
- > [Osly-Courtil](#)
- > [Pommiers](#)

> [Septmonts / Serches](#)

> [Vauxbuin](#)

> [Vauxrezis](#)

> [Villeneuve-Saint-Germain](#)

Points d'apport volontaire



Consultez [la liste des points d'apport volontaire pour le verre \(bacs à verre\)](#) sur le territoire.

Les animations autour du tri sélectif

Vous souhaitez sensibiliser vos salariés et vos adhérents au tri des déchets et au recyclage des emballages ?

La Communauté d'Agglomération du Soissonnais encourage les associations, les professionnels et les particuliers à trier leurs déchets afin de les valoriser.

Pour les associations

Durée : 60 minutes (à définir avec la structure)

Coût : gratuit

Lieu : sur site

Animations proposées :

- > **Une animation tri et recyclage** (adaptable selon vos besoins) pour faire un point sur les consignes de tri, le dispositif de collecte sur le territoire et la valorisation des déchets,
- > **Un jeu du tri** : une opération de sensibilisation pour les jeunes publics,
- > **Une visite de centre de tri** à Villeneuve-Saint-Germain ou Urvillers (Transport à votre charge)

Vous pouvez également être accompagné dans la réalisation d'un projet de sensibilisation sur la prévention des déchets (gaspillage alimentaire, suremballage ou compostage...).

Retrouvez toutes ces informations sur le [document présentant les animations pour les associations](#)

Pour les entreprises et administrations

Durée : 60 minutes (à définir avec la structure)

Coût : gratuit

Lieu : sur site

Animations proposées :

- > **Une animation tri et recyclage** (adaptable selon vos besoins) pour faire un point sur les consignes de tri, le dispositif de collecte sur le territoire et la valorisation des déchets.
- > **Une visite de centre de tri** à Villeneuve-Saint-Germain ou Urvillers (Transport à votre charge).

Vous pouvez également être accompagné dans la réalisation d'un projet de sensibilisation sur la prévention des déchets (gaspillage alimentaire, suremballage ou compostage...).

Retrouvez toutes ces informations sur le [**document présentant les animations pour les entreprises et administrations.**](#)

Pour les établissements scolaires



Les animations pédagogiques « Prévention et gestion des déchets ménagers » de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais rencontrent un vif intérêt auprès des enseignants des établissements scolaires situés sur son territoire. Proposées sur la base du volontariat, elles s'adressent prioritairement aux classes du primaire (CE1, CE2, CM1, CM2) et aux premières classes des collèges d'enseignement secondaire (6^{ème}, 5^{ème}).

Objectifs :

- > Intéresser les enfants aux questions de l'environnement et plus particulièrement les sensibiliser à la problématique des déchets.

- > Mobiliser les enfants sur le tri des déchets en communiquant de manière permanente sur la collecte sélective et la valorisation des déchets ménagers.
- > A travers eux, susciter l'intérêt des parents et les amener à s'impliquer dans une démarche écocitoyenne.

Animations proposées :

- > Un module d'initiation au tri sélectif adapté aux classes élémentaires proposé sur 2 séances.
- > Un module de sensibilisation au tri sélectif destiné aux autres classes proposé sur 4 séances.

Le dispositif peut être complété d'une séance dédiée aux jeux d'exploration afin de conforter le propos.

Des animations peuvent être dispensées de manière ponctuelle et spécifique à l'ensemble des publics scolaires en complément d'informations ou en accompagnement de projets pédagogiques.

Pour plus de renseignements, contactez le référent scolaire de la Communauté d'agglomération du Soissonnais : lazeroual@aggllo-soissonnais.com ou 03 23 53 83 09

Retrouvez ces informations sur [le programme des animations scolaires](#)

Le compostage : valorisez vos déchets organiques et vos déchets verts

GRANDSOISSONS Agglomération vous propose de vous équiper d'un composteur pour valoriser vos déchets organiques et déchets verts (épluchures, coquille d'œuf, branchages etc.) et réaliser vous-même votre engrais vert.

Notre offre :

- > Un modèle bois de 600L à 25 euros
- > Un modèle plastique de 600L à 25 euros

(Tarif préférentiel réservé aux habitants du territoire sur présentation d'un justificatif de domicile)

Les + du compostage :

- > Il permet de produire gratuitement et de manière naturelle un amendement de qualité pour votre terre : le compost
- > Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité

> Il permet de limiter la quantité d'ordures ménagères (bac bordeaux) collectée par la collectivité

Une **permanence « Compostage domestique » est organisée tous les mercredis** (sauf exception : mois d'août et décembre) **de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 au siège de l'Agglomération - 11 Avenue François Mitterrand, 02880 Cuffies**. Nous vous conseillons sur le choix d'un composteur et vous informons sur les bonnes pratiques du compostage.

Pour tous renseignements, contactez-nous : dechets@aggl-soissonnais.com ou **03.23.53.88.40**

Compostage collectif :

BAILLEURS : vous souhaitez mettre en place du compostage collectif en pied d'immeuble, contactez-nous ! GRANDSOISSONS Agglomération entretient des partenariats avec les bailleurs du territoire pour proposer des points de compostage collectif. Un premier point existe au Square Saint-Laurent à Crouy en partenariat avec Logivam et la commune.

ACTUALITÉS

fermeture des centres de tr



PROPRETÉ URBAINE, PRÉSERVER / RECYCLER

Du 8 au 19 août : Ramassage des bacs jaunes suspendu.

AGENDA



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS

